



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Somme
éducation
nationale



Amiens, le 16 avril 2018

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'Éducation nationale de la Somme

à

Mesdames, messieurs les directeurs,
mesdames, messieurs les enseignants

s/c mesdames, messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale,

Action culturelle

Objet : **école et cinéma 2018-2019**

Juliette Goret-Drouhin
Coordonnatrice action culturelle

Téléphone
03 22 71 25 58
poste 25 58
Mél.

action-culturelle80@ac-amiens.fr

Dossier suivi par :
Frédéric Schildknecht
Conseiller pédagogique arts
plastiques
Coordinateur École et cinéma

Téléphone
06 25 80 35 79
Mél.

audiovisuel80@ac-amiens.fr

site internet :
<http://cinema.ia80.ac-amiens.fr/>

20 boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

École et cinéma est un dispositif qui permet le développement d'une attitude de spectateur actif à la rencontre d'une représentation du monde au travers des personnages, des paysages, des cultures et modes de vies rencontrés dans les films. Un débat et des prolongements variés permettront de constituer des jalons esthétiques, sensibles et culturels forts pour les élèves au travers d'apprentissages disciplinaires ou transversaux.

Ce dispositif de qualité répond à un cahier des charges national co-signé par les deux ministères de la culture et de la communication et de l'Éducation nationale.

École et cinéma constitue un élément de la mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC). À ce titre, la réflexion des équipes pédagogiques pour la mise en place du PEAC doit permettre une variété de projets dans l'ensemble des domaines artistiques au cours de la scolarité primaire de l'élève. Elles se concerteront pour tenir compte du cursus culturel de l'élève ainsi que du nombre de projets culturels dans l'année.

Le dispositif départemental *école et cinéma*, de la grande section au CM2, sera organisé en 2018-2019 dans 23 lieux de cinéma (salles fixes ou circuit itinérant) autour d'une programmation de 3 films, au lieu de 4 précédemment. Il vise la proximité d'accès pour nombre d'écoles.

École et cinéma en maternelle, dispositif expérimental national, sera mis en place dans 5 cinémas du département où un accueil spécifique peut être assuré.

Ce parcours culturel cinématographique se déroule sur l'ensemble de l'année scolaire. Des actions de formation, en cours de préparation et de validation, sont décrites dans le dossier d'inscription.

Les classes qui souhaitent s'inscrire prendront connaissance du dossier d'information en ligne sur le site académique *école et cinéma* qui fixe les principes et modalités d'organisation et d'engagement des enseignants et donne la liste des cinémas participants.

Des pré-projections décentralisées des films seront organisées ainsi que des formations en présence ou à distance.



Les pré-inscriptions se feront ligne sur le site départemental *école et cinéma* :
<http://cinema.dsden80.ac-amiens.fr/>

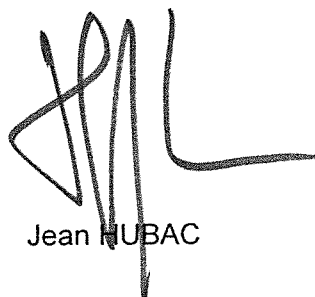
- dossier d'information 2018-2019
- formulaire en ligne de pré-inscription à renseigner avant le **8 juin 2018**.

Les inscriptions définitives seront annoncées lors de la réunion de bilan de l'année et de présentation au Ciné Saint-Leu à Amiens, mercredi 20 juin 2018 de 13h à 16h.

Ce dossier est suivi par la coordination départementale :

- pour les écoles : le conseiller pédagogique départemental - arts plastiques, F. Schildknecht
- pour les cinémas : le Ciné Saint-Leu à Amiens

Je vous remercie de votre engagement dans ce dispositif.



Jean HUBAC